



**Natura 2000
ZSC « Confluence Moselle-Moselotte »
FR4100228**

**Compte-rendu
Comité de pilotage**

**REUNION
du 02 décembre 2020 à 14H30 par visioconférence**



| | Prénom Nom | Organisme | Présent |
|-----------------|-------------------------|---|--|
| Madame | Christelle MALLAISE | Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement | Présente (mais problème de connexion à la visioconférence) |
| Madame | Corinne BARNET | Fédération Départementale des Chasseurs des Vosges | Présente |
| Madame | Catherine LOUIS | Commune de DOMMARTIN-LES-REMIREMONT | Présente |
| Madame | Isabelle PERRY | Chambre d'Agriculture des Vosges | Présente |
| Monsieur | Emmanuel PERRIN | Direction Départementale des Territoires | Présent |
| Monsieur | Damien PERRY | Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles des Vosges | Présent |
| Monsieur | Jean-Paul MICLO | Communauté de Communes de la Porte des Vosges Méridionales | Présent |
| Monsieur | Jérémy MULLER | Conseil Départemental des Vosges | Présent |
| Monsieur | Frédéric SIMON | Commune de REMIREMONT | Présent |
| Monsieur | Arnaud JEANNOT | Commune de SAINT-AME | Présent |
| Monsieur | Pascal CLAUDE | Commune de LE SYNDICAT | Présent |
| Monsieur | Anicet HURIOT | Fédération des Vosges pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique | Présent |
| Monsieur | Louis HERMON | Conservatoire d'Espaces Naturels de Lorraine | Présent |
| Monsieur | Nicolas CLAVERIE | Service Départemental de l'Office Français pour la Biodiversité | Présent |
| Monsieur | Jacques COME | Groupe d'Etude des Mammifères de Lorraine | Présent |
| Monsieur | Vincent ETIENNE | Association Oiseaux Nature | Présent |
| Monsieur | Thomas PROQUEZ | CCPVM | Présent |
| Madame | Martin GEHIN | Communauté de Communes des Hautes Vosges | Excusée |
| Monsieur | Jean-Pierre MASSERET | Conseil Régional de Lorraine | Excusé |
| Monsieur | François VANNSON | Conseil Départemental des Vosges | Excusé |
| Monsieur | Jean-Pierre CALMELS | Commune de SAINT-NABORD | Excusé |
| Monsieur | Michel DEMANGE | Commune de SAINT-ETIENNE-LES-REMIREMONT | Excusé |
| Monsieur | Jean-Benoît TISSERAND | Commune de REMIREMONT | Excusé |
| Monsieur | Didier HOUOT | Commune de VAGNEY | Excusé |
| Monsieur | Laurent SEGUIN | Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges | Excusé |
| Monsieur | Jérôme MATHIEU | Chambre d'Agriculture des Vosges | Excusé |
| Monsieur | Frédéric TISSIER | Fédération Départementale des Chasseurs des Vosges | Excusé |
| Monsieur | Michel BALAY | Fédération des Vosges pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique | Excusé |
| Monsieur | Vincent OTT | Centre Régional de la Propriété Forestière Alsace-Lorraine | Excusé |
| Monsieur | Roger PERRIN | Syndicat des Forestiers Privés des Vosges | Excusé |
| Monsieur | Gérard CLAUDEL | Chambre de Commerce et d'Industrie des Vosges | Excusé |
| Monsieur | Serge MULLER | Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel | Excusé |
| Monsieur | Alain SALVI | Conservatoire d'Espaces Naturels de Lorraine | Excusé |
| Monsieur | Philippe CLEMENT | Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles des Vosges | Excusé |
| Monsieur | Victorien LAMBERT | Syndicat des Jeunes Agriculteurs des Vosges | Excusé |
| Monsieur | Thierry JACQUOT | Confédération Paysanne des Vosges | Excusé |
| Monsieur | Dominique HUMBERT | Coordination Rurale des Vosges | Excusé |
| Monsieur | Patrick KUBLER | Agence Vosges Montagne Office National des Forêts | Excusé |
| Monsieur | Stéphane LAFON | Service Départemental de l'Office Français pour la Biodiversité | Excusé |
| Monsieur | Marc HOELTZEL | Directeur Général de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse | Excusé |
| Monsieur | Damien PARMENTIER | Directeur du Comité Départemental du Tourisme des Vosges | Excusé |
| Monsieur | Pierre-Emmanuel BASTIEN | Groupe d'Etude des Mammifères de Lorraine | Excusé |
| Monsieur | Nicolas HELITAS | Association Oiseaux Nature | Excusé |
| Monsieur | François VERNIER | Association Floraine | Excusé |
| Monsieur | Robert JACQUOT | Club Vosgien de Remiremont | Excusé |
| Monsieur | Laurent GODE | Société Lorraine d'Entomologie | Excusé |
| Monsieur | Michel SIMON | Fédération Française de Randonnée Pédestre des Vosges | Excusé |
| Monsieur | Michel POTTIEZ | Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations | Excusé |
| Madame | Hervé VANLAER | Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement | Excusé |

Mots d'accueil :

M.PROQUEZ remercie les personnes présentes à la visioconférence. Il précise que Madame MARCON a quitté son poste à la CCPVM le 1^{er} juin et qu'il la remplace depuis le 3 août dernier sur les mêmes missions à savoir :

- 50 % GeMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) ;
- 50 % Natura 2000 avec cette année un second site Natura 2000 en gestion (« Etang et tourbière de la Demoiselle ») dont le 1^{er} comité de pilotage se tiendra le 7 décembre prochain par visioconférence.

1. ORDRE DU JOUR

M.PROQUEZ présente ensuite l'ordre du jour de la réunion :

- Présentation du site et des enjeux
- Election de la structure porteuse et du Président de COPIL par l'Etat
- Rappel du contenu du Document d'Objectifs (DOCOB)
- Validation du programme d'actions 2021-2022
- Questions diverses

2. DIAPORAMA

M.PROQUEZ présente ensuite le diaporama selon le plan suivant :

- NATURA 2000 : Les fondements de la démarche

Il précise que le site « confluence Moselle-Moselotte est une Zone Spéciale de Conservation (Directive Habitats de 1992). En Europe, il y'a plus de 29 000 sites Natura 2000 (dont 1700 en France) ce qui permet de protéger plus de 130 espèces d'oiseaux sauvages, 90 espèces animales, 60 espèces végétales et 130 habitats naturels.

- Les principales étapes administratives
- La gestion du site

Il précise que le rôle de l'animateur est notamment d'assister les usagers dans la réalisation d'une évaluation d'incidence Natura 2000 lorsqu'ils souhaitent réaliser un projet pouvant avoir un impact sur les espèces et habitats du site.

- Rôle du COPIL
- Périmètre du site Natura 2000 : les principaux enjeux du site

Il indique que l'un des enjeux du site est la préservation des prairies alluviales. En effet, ces habitats constituent un milieu indispensable à l'accomplissement du cycle biologique de certaines espèces dont l'Azuré des paluds, espèce protégée et en régression en Lorraine.

- Listes des habitats et des espèces justifiant la désignation du site
- Exemple d'actions déjà réalisées sur le site

Il indique que :

- l'étude de 2017 réalisée par le CENL met en évidence que l'état de conservation de 35 % des prairies étudiées (une centaine) s'est amélioré entre 2011 et 2017 contre 65 % qui se sont dégradées. Les causes de cette évolution sont inconnues.
- l'étude de 2019 réalisée par le GEML met en évidence que la quasi-totalité du site est classée en installation certaine pour le castor. Il y'a environ 45 individus sur le site.
- l'étude de 2019 sur le Triton crêté n'a pas permis de mettre en évidence sa présence sur le site. Il indique que la dernière donnée sur cette espèce date de 1995. Le site est grand (plus de 1100 ha), il reste de nombreuses mares à prospecter.

- Election de la structure porteuse et du président de COPIL

M.PERRIN, représentant l'Etat, organise ensuite les élections.

La Communauté de Communes de la Porte des Vosges Méridionales a été élue à l'unanimité structure porteuse du site.

Monsieur Jean-Paul MICLO, Vice-Président à la CCPVM, est élu à l'unanimité Président de COPIL pour 3 ans.

M.PROQUEZ poursuit la présentation du diaporama.

- Les principaux objectifs du DOCOB
- Validation du programme d'actions 2021-2022
 - Action 1 : Evaluation de la population de Triton crêté. M.PROQUEZ propose de poursuivre les efforts de prospection sur d'autres milieux afin de confirmer la présence ou l'absence du Triton crêté sur le site.
 - Action 2 : Inventaire participatif sur le Triton crêté. M.PROQUEZ indique qu'en 2017, lors de la fête de l'eau organisée par la CCPVM, un riverain est venu avec un Triton crêté. Il n'a pas été possible d'identifier le lieu de prélèvement. C'est pourquoi, il est proposé d'organiser un inventaire participatif par la communication d'une affiche ludique précisant que sur le site cette espèce est recherchée. Cela permettrait d'associer la population locale à cette démarche et de d'augmenter la surface de recherche.
 - Action 3 : Evaluation du bilan des enjeux écologiques. M.PROQUEZ précise que le DOCOB aura presque 10 ans en 2022 et qu'il serait pertinent de faire un état des lieux des données.
 - Action 4 : Réaliser un suivi des pratiques agricoles. M.PROQUEZ précise que cette action s'inscrit dans la suite logique de l'étude sur l'état de conservation des prairies de 2017. L'idée de cette opération serait de réaliser une enquête agricole sur une trentaine d'exploitation afin de faire le lien entre état de conservation et pratique. Cette action servira de base pour le montage des futurs MAEc.
 - Action 5 : Communication, réalisation et publication d'une info-site par année.

Le COPIL valide le programme d'actions 2021-2022.

M.PROQUEZ poursuit la présentation des autres actions portées par la CCPVM qui répondent aux objectifs du DOCOB mais qui ne font pas l'objet de financement par Natura 2000 :

- Programme de restauration de la Moselle-Moselotte
- Communication (fête de l'eau, concours prairies fleuries, PSE, actions scolaires)

3. REMARQUES DES PARTICIPANTS

M.HERMON précise qu'il serait pertinent de travailler sur la problématique des prairies permanentes retournées sur le site Natura 2000.

M.PERRY demande si cela concerne un grand nombre de parcelles sur le site.

M.CLAVERIE répond que cette problématique concerne actuellement qu'une seule parcelle mais qu'il serait pertinent de travailler avec le monde agricole sur le partage d'une définition commune de la prairie permanente.

M.PERRY demande où en est l'étude concernant le programme Moselle-Moselotte.

M.PROQUEZ précise que le programme sur les affluents a été validé par le COTECH semaine 48 et que le dossier loi sur l'eau sera déposé en janvier 2021. Des rencontres sont en cours d'organisation avec les propriétaires pour la signature des conventions de travaux. Il est prévu de réaliser la 1^{ère} tranche de travaux en 2021. Concernant le programme sur les grands axes (Moselle-Moselotte), le bureau d'étude travaille à l'élaboration des avant-projets, l'objectif étant de valider le programme pour 2021 et d'engager la 1^{ère} tranche de travaux en 2022. Il précise qu'une réunion de concertation était prévue avec le monde agricole en novembre et que celle-ci a été reportée en raison de la crise sanitaire. L'organisation de cette réunion se fait en collaboration avec Romuald BOGUENET de la chambre d'agriculture des Vosges.

La réunion est close à close à 15H30.